

ACADÉMIE
DE
MONTPELLIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Montpellier, le 16 Décembre 1919.

Réponse à la Lettre
en date du 191

N° d'Enregistrement
4051. M.

Objet
—

Le Recteur de l'Académie de Montpellier

à Monsieur le Doyen de la Faculté de Médecine.

M. le Ministre (dépêche du 8 décembre 1919) m'informe que sur la demande de M. le Sous-Secrétaire d'Etat du Service de santé, il autorise, à titre tout à fait exceptionnel, les élèves du service de la Guerre ci-après désignés qui ont été détachés près la Faculté de Médecine de Montpellier pour y poursuivre leurs études mais qui sont encore retenus à Lyon par des nécessités militaires, à s'inscrire après la clôture du registre d'inscriptions pour le 1er trimestre de l'année scolaire 1919-1920, savoir:

M.M BARRY, Philippe médecin auxiliaire 7 inscriptions
JAUPART, Edmond André François Médecin 6 inscriptions
PAGES Paul médecin aux 7 inscriptions.

Le Recteur,

Jean Loub

Licence d'utilisation

En téléchargeant ce document, vous vous engagez à prendre connaissance de ce règlement.

Le service des archives de l'Université de Montpellier vous autorise à réutiliser librement les images provenant de leurs fonds, sous certaines conditions :

- Ne pas faire un usage commercial des documents (l'accès doit être totalement libre et ce à tout public, sans condition d'abonnement, d'achat, de cotisation etc,...)
- Citer la source de l'image lors de chaque utilisation, quel que soit le support, sous la forme ci-dessous :
Titre, date du document (si mentionné), Université de Montpellier, Service des archives, cote du document.
- Ne pas modifier les documents sans un accord écrit ou oral.
- Ne pas dénaturer le sens du document.

Si vous souhaitez utiliser des images à des fins commerciales, merci de contacter le Service des Archives Historiques, Scientifiques et Administratives de l'Université de Montpellier en précisant l'objet de votre demande ainsi que les références précises des documents et le mode de diffusion prévu.

Service des Archives

dcsph-archives@umontpellier.fr

Pour l'utilisation des reproductions d'objets issus des collections du **Conservatoire d'anatomie** et pour la diffusion des images issues des **collections particulières**, veillez à respecter les mêmes précautions que celles citées ci-dessus.

Les sources devront être citées comme suit :

- Pour le conservatoire d'anatomie

Auteur, type d'objet, titre, date de réalisation (si mentionnés), technique, Université de Montpellier, Conservatoire d'anatomie.

- Pour les collections particulières

Titre, date du document (si mentionné), collection particulière, propriétaire.

Pour plus d'informations sur les objets du Conservatoire, veuillez contacter la Direction de la Culture Scientifique et du Patrimoine Historique de l'Université de Montpellier (dcsph-secretariat@umontpellier.fr).

Pour exploiter un document provenant de la **Bibliothèque Universitaire de Médecine**, nous vous invitons à prendre contact directement avec la bibliothèque (bumedecine-cv@umontpellier.fr) afin de connaître leurs conditions de réutilisation.